

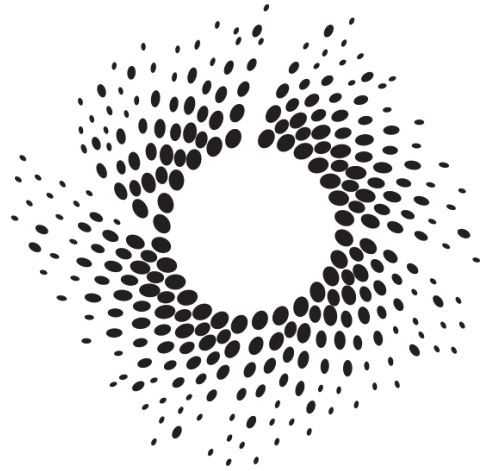
Fédération  
Française **Roller**  
& **Skateboard**



Règlement Particulier des  
Compétitions  
ROLLER SOCCER

Adopté par vote du Conseil d'Administration en date du 10 juin 2023

**Fédération  
Française Roller  
& Skateboard**



**Règlement Particulier des  
Compétitions  
ROLLER SOCCER**

Adopté par vote du Conseil d'Administration en date du 10 juin 2023

# Table des matières

ARTICLE 1 : Championnat séniors .....	4
1.1 Formule de la compétition .....	4
1.2 Heure des rencontres .....	4
1.3 Equipements sportifs .....	4
1.4 Tenues.....	5
ARTICLE 2 : Championnat U19 .....	5
2.1 Formule de la compétition .....	5
2.2 Heure des rencontres .....	5
2.3 Equipements sportifs .....	5
2.4 Tenues.....	5
2.5 Arbitrage .....	6
ARTICLE 3 : Championnat U14 .....	6
3.1 Formule de la compétition .....	6
3.2 Heure des rencontres .....	6
3.3 Equipements sportifs .....	6
3.4 Tenues.....	6
3.5 Protections.....	6
ARTICLE 4 : Coupe de France Sénior .....	7
4.1 Formule de la compétition .....	7
4.2 Heure des rencontres .....	7
4.3 Equipements sportifs .....	7
4.4 Tenues.....	7
4.5 Arbitrage .....	8

# ARTICLE 1 : Championnat séniors

Ce championnat est accessible aux licenciés :

- Séniors ;
- U19 avec simple surclassement ;
- U18 avec surclassement séniors.

## 1.1 Formule de la compétition

Le championnat de France séniors se déroule sous deux phases combinées comportant au minimum 4 équipes :

- Phase courante en matchs Aller/Retour et en format standard
- Phase finale :
  - Demi-finale sous forme de plateaux avec les équipes classées de 1 à 4 de la phase courante en format éliminatoire ;
  - Finale opposant les équipes classées 1 et 2 du plateau de demi-finale sous forme de matchs Aller/Retour en format éliminatoire.
- Phase de playdown :
  - Un plateau opposant les équipes éliminées à la fin de la phase courante et les équipes classées 3 et 4 du plateau de demi-finale en format éliminatoire ;
  - S'il n'y a pas d'équipes éliminées de la phase courante, alors le playdown se jouera sous forme de matchs Aller/Retour en format éliminatoire.

## 1.2 Heure des rencontres

Pour la phase courante, les plannings sont fixés par la commission sportive et s'étendront sur les créneaux suivants :

- Le samedi de 14h à 21h ;
- Le dimanche entre 10h et 18h.

Pour la phase finale :

- Pour la demi-finale : les plannings sont fixés par la commission sportive et s'étendront sur les mêmes créneaux que la phase courante ;
- Pour la finale, les coups d'envoi sont fixés par les clubs organisateurs dans le respect des créneaux de la phase courante ;
- Pour les playdown : les plannings sont fixés par la commission sportive et s'étendront sur les mêmes créneaux que la phase courante.

## 1.3 Equipements sportifs

A. Seuls les équipements sportifs satisfaisant aux critères de qualification fixés pour la catégorie sénior sont admis pour organiser les rencontres du championnat séniors. **Cf article 6.2 du règlement.**

B. Toute équipe ne disposant pas d'un équipement sportif répondant aux critères ci-dessus peut proposer un autre lieu de rencontre y répondant.

## 1.4 Tenues

Chaque équipe doit se conformer aux règles vestimentaires (maillots domiciles et extérieurs) cf article 4.2 équipements des joueurs.

## ARTICLE 2 : Championnat U19

Ce championnat est accessible aux licenciés :

- U19 ;
- U14 avec simple surclassement.

### 2.1 Formule de la compétition

Le championnat de France U19 se déroule sous deux phases combinées comportant au minimum 4 équipes :

- Phase courante sous forme de plateaux en matchs Aller/Retour et en format standard ;
- Phase finale : le format reste à définir en fonction du nombre de clubs participants.

### 2.2 Heure des rencontres

Pour la phase courante, les plannings sont fixés par la commission sportive et s'étendront sur les créneaux suivants :

- Le samedi de 16h à 21h ;
- Le dimanche entre 9h et 16h.

Pour la phase finale :

- Pour la demi-finale : les plannings sont fixés par la commission sportive et s'étendront sur les mêmes créneaux que la phase courante ;
- Pour la finale, les coups d'envoi sont fixés par les clubs organisateurs dans le respect des créneaux de la phase courante ;
- Pour les playdown : les plannings sont fixés par la commission sportive et s'étendront sur les mêmes créneaux que la phase courante.

### 2.3 Equipements sportifs

A. Seuls les équipements sportifs satisfaisant aux critères de qualification fixés pour la catégorie U18 sont admis pour organiser les rencontres du championnat séniors. **Cf article 6.2 du règlement.**

B. Toute équipe ne disposant pas d'un équipement sportif répondant aux critères ci-dessus peut proposer un autre lieu de rencontre y répondant.

## 2.4 Tenues

Chaque équipe doit se conformer aux règles vestimentaires (maillots domiciles et extérieurs) cf **article 4.2 équipements des joueurs.**

## 2.5 Arbitrage

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du club organisateur de la rencontre.

## ARTICLE 3 : Championnat U14

Ce championnat est accessible aux licenciés :

- U14.

### 3.1 Formule de la compétition

Le championnat de France U14 se déroule sous deux phases combinées comportant au minimum 4 équipes :

- Phase courante sous forme de plateaux en matchs Aller/Retour et en format standard ;
- Phase finale : Le format reste à définir en fonction du nombre de clubs engagés.

### 3.2 Heure des rencontres

Pour la phase courante, les plannings sont fixés par la commission sportive et s'étendront sur les créneaux suivants :

- Le samedi de 13h à 20h ;
- Le dimanche entre 9h et 16h.

### 3.3 Equipements sportifs

A. Seuls les équipements sportifs satisfaisant aux critères de qualification fixés pour la catégorie U14 sont admis pour organiser les rencontres du championnat séniors. **Cf article 6.2 du règlement**

B. Toute équipe ne disposant pas d'un équipement sportif répondant aux critères ci-dessus peut proposer un autre lieu de rencontre y répondant.

### 3.4 Tenues

Chaque équipe doit se conformer aux règles vestimentaires (maillots domiciles et extérieurs) **cf article 4.2 équipements des joueurs.**

### 3.5 Protections

Pour la catégorie U14 le port des protections (**cf 4.2.2 du règlement**) est strictement obligatoire. Si un joueur ne possède pas les protections requises, il ne pourra en aucun cas disputer la rencontre.

L'arbitre devra procéder à une vérification en début de match.

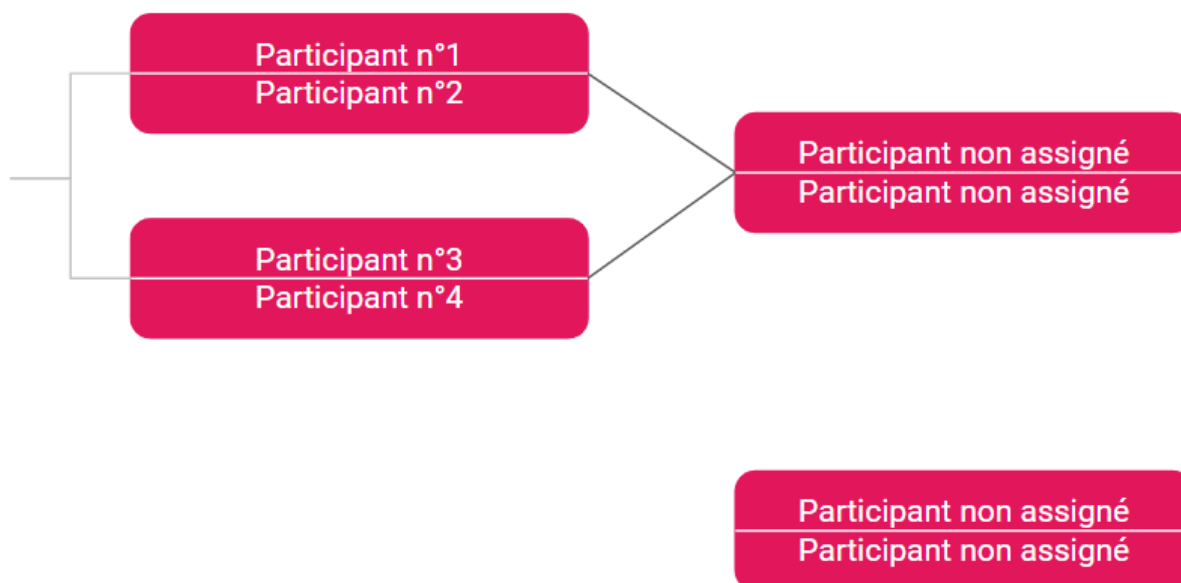
## ARTICLE 4 : Coupe de France Sénior

Cette coupe est accessible aux équipes constituées de licenciés :

- séniors ;
- U19 avec simple surclassement ;
- U18 avec surclassement séniors.

### 4.1 Formule de la compétition

La coupe de France séniors se déroule sous forme de match à élimination directe avec un minimum de 4 équipes.



Une petite finale sera organisée avec les perdants des ½ finales.

### 4.2 Heure des rencontres

Les plannings sont fixés par la commission sportive et s'étendront sur les créneaux suivants :

- Le samedi de 14h à 21h ;
- Le dimanche entre 10h et 18h.

### 4.3 Equipements sportifs

A. Seuls les équipements sportifs satisfaisant aux critères de qualification fixés pour la catégorie sénior sont admis pour organiser les rencontres du championnat séniors. **Cf article 6.2 du règlement.**

B. Toute équipe ne disposant pas d'un équipement sportif répondant aux critères ci-dessus peut proposer un autre lieu de rencontre y répondant.

### 4.4 Tenues

Chaque équipe doit se conformer aux règles vestimentaires (maillots domiciles et extérieurs) **cf article 4.2 équipements des joueurs.**

## 4.5 Arbitrage

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du club organisateur de la rencontre.